

Séance publique du 16 février 2007 - Conseil général du Val d'Oise

Motion présentée par Alain Leikine au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : programme de rénovation urbaine sur le site "Mondor Broca" à Argenteuil

Notre département est concerné par le programme de rénovation urbaine engagé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine - dont les objectifs sont la réduction des inégalités sociales, le développement économique des quartiers les plus en difficulté et l'amélioration des espaces urbains - sur la commune d'Argenteuil pour le site appelé "Mondor Broca" dont Val d'Oise habitat est le bailleur.

Après des opérations de relogement qui ont été menées souvent en contradiction avec la volonté des habitants de continuer à vivre dans le quartier où ils ont installé et créé leurs familles, la Tour Broca est aujourd'hui quasiment vide et sa démolition pourra être engagée prochainement.

S'agissant des deux tours Mondor, l'état de celles-ci, compte-tenu des travaux effectués par notre collectivité, est loin de présenter un caractère d'insalubrité et satisfait les locataires qui y résident.

Au vu de la crise actuelle du logement, des demandeurs qui ne cessent d'être plus nombreux pour obtenir un logement social, il apparaît comme un non-sens de démolir des immeubles viables sans avoir auparavant construit de nouveaux logements pour les argenteuillais concernés.

En l'état, aucune urgence ne justifie la poursuite de cette opération et, bien au contraire, il serait utile d'attribuer les logements vides qui se trouvent dans les deux tours.

Alors que les français s'émeuvent de la disparition de l'Abbé Pierre, que les Enfants de Don Quichotte ont remué les consciences, que les services publics ne savent plus que répondre aux milliers de demandes de logement,

le Conseil général du Val d'Oise, partie prenante en tant que bailleur social des logements via son office Val d'Oise Habitat demande :

- l'interruption du programme de destruction mené par l'ANRU et la Ville d'Argenteuil pour les 2 tours Mondor
- l'engagement de la construction d'un nouveau patrimoine de logements accessibles à tous sur la commune d'Argenteuil en faveur de son office Val d'Oise Habitat préalable à toutes démolitions
- que la priorité soit donnée aux locataires concernés par les programmes ANRU dans le cadre des opérations de reconstruction.